

Grille tarifaire

Services corporatifs

Constitution et organisation

La constitution et l'organisation d'une société en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) ou en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* comprennent :

- la préparation des documents constitutifs incluant une description de capital standard et le dépôt en service régulier;
- la préparation des règlements et des résolutions d'organisation;
- la préparation de la déclaration d'immatriculation ou initiale selon la juridiction et le dépôt en service régulier.

	Québec CAD \$	Canada CAD \$
Honoraires	800,00	800,00
Frais non taxables		
Frais constitutifs	343,00	200,00
Déclaration initiale ou d'immatriculation	Aucun frais ¹	343,00
Frais taxable		
Livre de procès-verbaux (deux pouces) ²	55,00	55,00
Total	1 198,00	1 398,00

Frais optionnels taxables

Inscription afin d'obtenir les numéros de taxes (TPS/TVQ)	137,97	137,97
Recherche de nom	128,50	176,85
Recherche de nom et préapprobation	175,05	245,25

Immatriculation

L'immatriculation d'une société n'ayant pas son siège social au Québec comprend :

- la préparation de la déclaration d'immatriculation et le dépôt en service régulier.

	Canada CAD \$	Autres juridictions CAD \$
Honoraires	450,00	450,00
Frais non taxables	343,00	343,00
Total	793,00	793,00

Mise à jour annuelle

La mise à jour annuelle d'une société comprend :

- la préparation des résolutions tenant lieu d'assemblées annuelles (150 \$);
- la préparation d'une déclaration de dividendes (75 \$).

	Québec CAD \$	Canada CAD \$
Honoraires	225,00	225,00

Déclaration et rapport annuel

Les sociétés doivent produire une déclaration annuelle et, dans le cas d'une société constituée en vertu de *la Loi canadienne sur les sociétés par actions*, un rapport annuel. La production des documents comprend :

- la vérification des informations reflétées auprès des autorités gouvernementales;
- la préparation de la déclaration annuelle et, dans le cas d'une société constituée en vertu de *la Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la préparation du rapport annuel fédéral.

	Québec CAD \$	Canada CAD \$
Honoraires	75,00	50,00
Frais non taxables		
Déclaration annuelle ³	92,00	92,00
Rapport annuel	n/a	12,00
Total	167,00	154,00

*Estimé annuel par société de 350 \$

Fondé de pouvoir et siège social

Les frais pour société pour laquelle nous agissons seulement comme fondé de pouvoir ou lorsque celle-ci a son siège social à notre bureau comprennent la préparation de la déclaration annuelle et, dans le cas d'une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la préparation du rapport annuel fédéral.

	Québec CAD \$	Canada CAD \$	Autres CAD \$
Honoraires	300,00	300,00	300,00
Frais non taxables			
Déclaration annuelle ³	92,00	92,00	92,00
Rapport annuel	n/a	12,00	n/a
Total	392,00	404,00	392,00

(1) Si déposée dans les 60 jours de la constitution, sinon ajouter 90,00 \$.

(2) Il est possible d'acheter un livre de procès-verbaux (trois pouces) au montant de 72,00 \$.

(3) Si la société produit une déclaration d'impôt auprès du gouvernement du Québec, le montant de 90,00 \$ sera payé à même l'avis de cotisation envoyé par Revenu Québec. Ce montant sera majoré de 50 % si la déclaration annuelle est produite hors délai.

Les débours et taxes applicables sont en sus.

Il est à noter que la grille tarifaire s'applique pour des demandes de services dans un délai de cinq jours ouvrables.

Les tarifs ci-dessus sont sujets à changement sans préavis.

Découvrez
notre équipe à
bcf.ca

BCF, Avocats d'affaires
1100, boul. René-Lévesque O.
25^e étage
Montréal (Québec) H3B 5C9

BCF, Avocats d'affaires
2828, boul. Laurier
12^e étage
Québec (Québec) G1V 0B9